

Les anciens représentants du personnel de l'usine Continental [CONTINENTAL](#) / T : 03.44.40.70.70 de Clairoix (Oise) étaient en justice, contestant leur licenciement pour motif économique en 2009. Le Conseil d'Etat vient de donner raison à deux d'entre eux, qui peuvent être maintenant soit réintégrés, soit demander de nouvelles indemnités. Une vingtaine d'autres représentants sont eux encore en attente d'une décision du Conseil d'Etat. 700 ex-salariés de l'entreprise soit devant la cour de cassation pour aussi contester le motif économique de leur licenciement. www.continental-france.fr